

Rapport de l'atelier sur les examens nationaux volontaires de 2018 à l'HLPF, tenu les 4 et 5 décembre 2017, Palais des Nations, Genève (Suisse)

Bienvenue et ouverture

La Secrétaire exécutive de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe, Mme Olga Algayerova, a prononcé le discours d'ouverture. Elle a indiqué que la réunion des niveaux mondiaux, régionaux et nationaux des Nations Unies est un des buts principaux de la réforme de l'ONU en cours, faisant remarquer que le présent atelier était l'exemple d'une telle collaboration. Elle a déclaré que le niveau national est un niveau clé pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable (ODD) et pour rendre compte des progrès réalisés. Ces dernières années, les examens nationaux volontaires (VNRs) sont devenus un instrument essentiel pour relater les expériences nationales à l'échelle mondiale au Forum politique de haut niveau pour le développement durable (HLPF). Elle a ajouté que les Commissions régionales contribuent au HLPF mondial par les forums régionaux pour le développement durable. Mme Irena Zubcevic, chef de service dans la Division pour le Développement Durable, DESA, a fait des observations préliminaires. Elle a remercié la Secrétaire Exécutive de l'accueil chaleureux réservée par la Commission, qui a accueilli cet atelier. Elle a noté que les représentants des quatre autres Commissions Régionales avaient été invités et participeraient à l'atelier. Elle a ensuite donné un aperçu de l'atelier en insistant sur le fait qu'il reposait sur l'enseignement mutuel et, à cet égard, a remercié les représentants de 2016 et les pays VNR de 2016, qui ont accepté de participer et de partager leurs expériences et les leçons qu'ils ont apprises.

Le processus préparatoire– éléments principaux et institutions

Un représentant de la Division du développement durable du DESA a brièvement exposé les points principaux des VNRs qui étaient présents à l'HLPF en 2017. Il a souligné le fait que le travail entrepris pour préparer le Rapport de Synthèse 2017 montrait des améliorations qualitatives dans les rapports, les pays y analysant leurs progrès plus profondément. La session sur la phase préparatoire a porté sur la question des arrangements institutionnels pour les VNRs, qui varient selon les pays. Par exemple, de nombreux pays ont créé des commissions interinstitutionnelles, souvent avec le bureau du Président ou du Premier Ministre comme coordinateur clef.

Lors la discussion du panel d'ouverture, deux pays ayant réalisé leurs VNRs en 2016 ont partagé leur expérience. Le représentant de la Suisse a expliqué qu'une analyse des lacunes avait été effectuée, dans laquelle chaque objectif et la position de la Suisse ont été examinées, ainsi que les mesures qui pourraient être prises lorsque la mise en œuvre ne permettait pas d'atteindre les objectifs. Pour ce qui est du deuxième VNR de la Suisse, le but est de présenter un rapport détaillé au gouvernement en mai 2018 et d'en proposer une version plus concise à l'HLPF. La préparation est effectuée par le ministère des affaires étrangères et le ministère de l'environnement. Un groupe de travail est chargé de la coordination de la

mise en œuvre jusqu'à ce qu'une disposition finale soit mise en place et dirige un groupe de travail, lui-même mené par le ministère des Affaires étrangères et le ministère de l'Environnement. Un groupe consultatif établit un lien avec la société civile, qui devrait contribuer à galvaniser l'intérêt et la sensibilisation, y compris celui des parlementaires. Contrairement au premier VNR, qui a été entrepris selon un calendrier serré et qui décrit les processus qui seraient entrepris plus tard, l'examen de 2018 sera plus approfondi, traitant minutieusement de la mise en œuvre et du suivi de toutes les cibles.

Le représentant de la Colombie a décrit l'approche utilisée dans son pays, qui inclue l'ensemble de la société, en associant les institutions gouvernementales au travers de Commissions interinstitutionnelles, où les ministères sectoriels sont représentés; l'office national des statistiques, en tant que fournisseur de données qui s'appuie sur des preuves concrètes; et la création d'un espace pour les autres acteurs (universités, secteur privé) pour montrer comment ils mettent en œuvre l'Agenda 2030. En ce qui concerne un système de surveillance, un système de données ouvertes qui sera accessible à tous est en train d'être mis en place.

La discussion qui a suivi les présentations du groupe d'experts a souligné qu'en ce qui concerne les principaux éléments du processus VNR, presque tous les pays ont commencé par faire un exercice de l'analyse des lacunes entre les ODD et les stratégies nationales de développement et sectorielles existantes. Sur cette base, les pays ont identifié les principaux ministères et agences pour les ODD individuels et les cibles associées. Répondant à une question du Sri Lanka sur la composition de la commission institutionnelle, le représentant de la Colombie a expliqué qu'elle été composée des représentants du Département de planification, le ministère des affaires étrangères, affaires environnementales, l'office du Président, l'office national des statistiques, l'agence d'aide internationale et les agences couvrant les questions sociales. La commission supervise la préparation de la VNR. Il a également déclaré que Colombie a l'intention de lier les priorités nationales aux ODD. De même, la Grèce a l'intention d'organiser son examen selon huit priorités nationales interconnectées qui couvrent tous les domaines. Tous les ministères ont été impliqués pour identifier les priorités; cet exercice a aussi promu l'intérêt et l'engagement de tout le gouvernement. Répondant à une question du représentant de l'Espagne sur les expériences de participation du gouvernement local, le représentant de la Suisse a souligné l'importance de la mise en œuvre au niveau sous-national. Il a noté que ce niveau de gouvernement peut être un leader, allant parfois de l'avant plus rapidement que les autorités nationales. En Colombie, des mesures sont prises pour soutenir l'intégration des ODD dans les plans de développement local, ce qui est déjà le cas dans la plupart des grandes villes, et où des indicateurs au niveau local sont mis en place pour suivre les progrès.

Abordant la question de la motivation de la conduite d'un second VNR, la Suisse a noté que le premier examen a principalement mis en évidence l'engagement de la Suisse envers l'Agenda, tandis que le second sera un rapport complet sur sa mise en œuvre. Les pays

qui sont en train de préparer leur deuxième VNR ont souligné qu'ils prévoyaient d'intégrer les leçons tirées de leur premier VNR. La Colombie a l'intention d'élargir le nombre de parties prenantes impliquées dans la préparation du VNR. Concernant la question des rapports alternatifs, le représentant de l'Espagne a déclaré que le Parlement avait demandé au gouvernement d'envisager la préparation de rapports alternatifs par le SDSN, le WWF et le comité national espagnol de l'UNICEF.

Format et contenu du rapport et présentation au HLPF

La représentante de la Division du développement durable du DESA a présenté un bref aperçu du format et du contenu du rapport et de la présentation au HLPF. Elle a décrit des leçons apprises, en mettant l'accent sur la qualité plutôt que sur la quantité, en cherchant à inclure davantage d'analyses, de leçons apprises et d'exemples, en soulignant les forces et les faiblesses et en expliquant les prochaines étapes pour la mise-en-œuvre. Lors de la discussion de groupe de panel qui a suivi, trois pays qui avaient conduit les VNR ont partagé leur expérience et leçons apprises.

Le représentant du Mexique a souligné la nécessité de faire un rapport aussi représentatif que possible de la situation du pays, évitant ainsi de tomber dans un "piège à beauté". On ne saurait trop insister sur l'importance de commencer tôt les préparatifs, car les consultations prennent du temps, surtout dans les cas où les mécanismes de consultation avec la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ne sont pas déjà en place. Il a également noté l'importance de suivre les directives volontaires. Sur le rapport de 2018, il a déclaré que le bureau du président est l'organe de coordination pour la rédaction du rapport. Un annuaire des personnes de contact a été établi dans chaque ministère pour la communication, la rétroaction et la sensibilisation; cependant, le niveau des points de contact varie et souvent, au sein des ministères, ils ne se parlent pas. Il est nécessaire de s'assurer que les points focaux ont la capacité, le pouvoir de décision et la compréhension de l'Agenda 2030. De plus, des questionnaires ont été envoyés à chaque ministère pour identifier les priorités des ODD. La présentation est en train de faire l'analyse des lacunes pour établir un lien entre les priorités identifiées et le travail actuel des ministères concernés. En ce qui concerne les activités menées à d'autres niveaux de gouvernement, un répertoire des mécanismes internationaux est en cours d'élaboration et 17 mécanismes sur 32 au niveau des États seront prêts d'ici fin 2017.

Le représentant de l'Éthiopie a expliqué que le VNR 2017 a été abordé comme une opportunité de recueillir de propriété pour les ODD et de les localiser. C'était pour amplifier une nouvelle fois les plans de développement nationaux conformément aux ODD. Le rapport soulignait l'engagement du gouvernement et l'appropriation nationale dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Une évaluation des premières implémentations des ODD a révélé que certains sont déjà intégrés dans le plan national. Des défis ont été identifiés et un plan

de mise en œuvre sur deux ans a été élaboré. La Commission nationale de planification, dirigée par un ministre, est l'organe principal de coordination. Elle a établi les contacts avec les ministères et reflète le point de vue de l'agence d'exécution. En ce qui concerne la présentation au HLPF, il a déclaré que la délégation était composée de ministres sectoriels, de parlementaires et de la société civile, y compris de femmes, du secteur privé et de la jeunesse.

Le représentant de l'Indonésie a déclaré que le processus de VNR de 2017 a été dirigé par une équipe de coordination nationale qui incorporaient le gouvernement, des acteurs non étatiques, des universités, des ONG et la société civile. Le ministère des affaires étrangères et le ministère du développement national dirigent la mise en œuvre du ODD. La VNR, sont équipés d'un groupe de travail (task force) (pour chaque objectif, composée du gouvernement et des acteurs non étatiques) qui était chargé de rédiger le rapport. L'endossement et la consultation en ligne et hors ligne du rapport ont été entrepris, y compris des données statistiques en annexe. Chaque objectif a un coordinateur qui a servi comme un point focal pour le rapport, appuyé par les statistiques et autres entités techniques. L'analyse des lacunes pour établir un lien entre le thème du HLPF et les 7 objectifs de la VNR ont été réalisés, tout en étant liés à deux thèmes prioritaires pour l'Indonésie: la durabilité économique et le développement du capital humain. Les ministres des affaires étrangères, de la planification du développement national, représentants de la société civile, du secteur privé, et des groupes philanthropiques étaient présents à la présentation de VNR.

Les points soulevés au cours de la séance de questions / réponses ont été les suivants : il est conseillé de faire appel à un représentant du gouvernement et non pas un consultant pour diriger la rédaction du rapport; lorsque c'est possible, le rapport doit couvrir tous 17 ODD, plutôt que de se concentrer seulement sur quelques uns, considérant l'universalité et l'interdépendance de l'Agenda; il est conseillé d'établir un rapport concis mais complet, avec l'aide de la fixation d'une limite de pages dès le début; de favoriser les approches qui consolident la mise en œuvre des ODD au fil des cycles électoraux; et d'aligner le budget avec les ODD, en incluant les initiatives à l'échelle infranationale.

Rubrique A – détermination des priorités nationales et zones de progrès.

Les points suivants se sont dégagés des discussions en petits groupes à propos du sujet susmentionné. Il a été généralement admis qu'il n'y a pas de solution toute faite, qu'il faut déterminer les priorités spécifiques à chaque pays. Cependant, la plupart des pays avaient entrepris une modélisation ou analyse des lacunes afin de déterminer la façon d'aborder les priorités. Pour certains, l'approche devrait se baser sur les politiques existantes, à partir desquelles des priorités devaient être déterminées. D'autres jugent utile d'utiliser les objectifs sélectionnés par le HLPF pour être examinés et les utiliser comme un guide pour la révision. Plusieurs pays ont mentionné qu'ils ont aligné leurs plans nationaux de développement avec les ODD.

Les participants s'accordaient à dire que la question du renforcement des données représente un défi. Certains ont mentionné que différentes institutions ou différents niveaux de gouvernement (national, fédéral, local) avaient des dispositifs de collecte de données distincts, d'où la nécessité d'une meilleure coordination. L'importance d'adapter les indicateurs au contexte national a été mentionnée, car tous les indicateurs des Nations Unies n'étaient pas pertinents pour que les pays puissent raconter leur histoire. De même, les indicateurs au niveau régional étaient importants pour que les progrès régionaux puissent être mesurés. Le problème du renforcement des données était à la fois un manque de fonds, mais aussi un manque de ressources humaines et de capacités.

Au sujet de la coopération internationale, on a noté qu'elles devaient être dérivées des priorités nationales de développement et des plans (p. ex., investissement, ODA, DRM, statistiques). La coordination entre les donateurs a été mentionnée comme l'un des défis des pays en développement, tandis que les participants ont également présenté quelques démarches pour surmonter ce défi. La Jamaïque et le Soudan discutaient avec les donateurs et les agences de l'ONU dans le pays pour savoir ce qui était financé et où étaient les lacunes, tandis que l'Arménie a mentionné un laboratoire SDG mis en place avec l'équipe locale des Nations Unies pour relier les points entre la mise en œuvre et les déficits de financement. Les participants ont convenu que les pays du Nord pouvaient aussi apprendre des pays du Sud, qui ont acquis une grande expérience dans l'application de l'ODM.

Rubrique B – création de la prise en main, de la coordination renforcée et de la cohérence.

Les points suivants se sont dégagés du sujet susmentionné:

De nombreux pays avaient mis en place un mécanisme pour amener les ministères et les agences à travailler au-delà des frontières institutionnelles à travers la création d'une nouvelle entité de premier plan tel qu'un Comité de direction/Secrétariat général ou en utilisant un groupe de travail interministériel composé de ministères compétents, du secteur privé et de la société civile. La Palestine a par exemple un Comité directeur composé de ministères de tutelle, de la société civile et du secteur privé. Il a également travaillé en étroite collaboration avec le système des Nations Unies en associant un point focal des Nations Unies à chaque ministère, pour un dialogue et une coopération continus.

L'importance du leadership politique a été soulignée, ainsi que l'importance d'attribuer le pouvoir de décision aux personnes dans les mécanismes de coordination afin d'accroître l'efficacité. Dans certains cas, une volonté politique de haut niveau était nécessaire pour encourager la collaboration entre les ministères de tutelle. En outre, il était important d'avoir une approche globale de la société et plusieurs pays ont mentionné qu'ils avaient un mécanisme de coordination plus large qui allait au-delà des institutions gouvernementales. L'accès aux budgets et l'harmonisation entre le budget et les politiques constituent une autre question cruciale.

En ce qui concerne la participation des autorités infranationales et locales, il a été noté que la consultation de la base vers le sommet était importante pour engendrer la prise en main nationale. Alors que certains pays ont mentionné le défi d'inclure des autorités locales, d'autres ont présenté des moyens de le faire. Dans certains cas, la mise en œuvre des ODD par les autorités locales était plus efficace qu'au niveau national. Leur rôle dans la prestation de services a également été reconnu. L'Équateur a mentionné que son Conseil national de planification comprenait un représentant des gouvernements locaux. En outre, l'Équateur a développé une application pour que les OSC et les jeunes puissent avoir leur mot à dire sur les priorités choisies par la branche exécutive du gouvernement et, à ce titre, puissent s'engager dans la discussion sur les ODD. 4 millions de personnes ont abordé ces priorités. Le Mexique a publié un guide sur la manière d'intégrer les ODD dans les plans municipaux, disponible en ligne.

Plusieurs participants ont noté le rôle crucial joué par les parlements dans le travail de sensibilisation, le suivi et l'approbation du budget des ODD, tandis que d'autres participants ont souligné la nécessité d'accroître la participation des parlements puisqu'ils n'avaient pas encore participé aux discussions sur les ODD. La Slovaquie a noté que le contact entre pairs était un moyen efficace d'engager les parlementaires et a évoqué la coopération qu'ils avaient avec la Finlande sur cette question, avec le soutien de l'UIP. La Lettonie a mentionné que son comité parlementaire sur le développement durable comprenait à la fois l'opposition et les partis au pouvoir.

Les directives communes d'application volontaire de la Secrétaire-Générale

Un représentant de la Division du développement durable du Département des affaires économiques et sociales a présenté un compte rendu d'une réunion d'un groupe d'experts sur les éventuelles mises à jour des directives communes d'application volontaires pour la présentation des examens nationaux volontaires. Une des suggestions émanant de cette réunion était d'avoir les lignes directrices mettent davantage l'accent sur l'analyse, plutôt que des descriptions des plans et des institutions. Deux présentateurs ont ensuite réfléchi sur les perspectives du pays dans l'application des directives. S'appuyant sur l'expérience de VNR de son pays en 2016, le représentant de l'Allemagne a déclaré que les directives communes d'application volontaire avaient été utilisés autant que possible. Chaque SDG a été analysé selon trois critères - la mise en œuvre et l'impact en Allemagne; les impacts sur les autres pays et sur les biens publics mondiaux; et le soutien des autres pays par le biais de la coopération internationale. Comme un plus grand nombre de pays procèdent à deux ou trois examens, il sera important d'apprendre comment ils ont effectué un suivi au niveau national. La représentante de l'Égypte a déclaré que la VNR de son pays avait été menée en 2016 pour marquer son engagement en faveur de l'Agenda. Les directives communes d'application volontaire ont été utiles dans le processus de coordination et dans la communication avec les ministères impliqués dans l'examen. Elle a souligné l'importance de l'analyse, en identifiant les causes profondes des défis et la manière de les résoudre. Elle a souligné la

possibilité de différencier les directives communes d'application volontaire pour les pays conduisant leur premier ou deuxième examen. Elle a également noté l'importance de rendre compte de tous les ODD, afin de promouvoir la comparabilité.

Les points soulevés au cours de la séance de questions et réponses étaient les suivants: faut-il mettre en évidence des principes particuliers de l'Agenda et, le cas échéant, lesquels; les difficultés à établir des données de référence appropriées; l'engagement du niveau local; les directives communes d'application volontaire sont utiles et constituent un bon moyen de communiquer entre les différentes parties prenantes dans la rédaction du rapport; et le besoin de plus d'informations dans les directives communes d'application volontaire sur la manière de présenter les statistiques de manière significative dans l'annexe statistique.

JOUR 2

Processus préparatoire – engagement des parties prenantes

Une représentante de la Division du développement durable, DESA, a fourni un bref aperçu de l'implication des parties prenantes, notant que l'HLPF avait de diverses manières les encourager, conformément à Résolution 67/290 de l'Assemblée générale. Elle a expliqué qu'au niveau mondial, les parties prenantes elles-mêmes avaient organisé un HLPF mécanisme de Coordination des parties prenantes, pour les aider à coordonner leurs propres stratégies et leur engagement dans les travaux du HLPF. Le mécanisme de Coordination sélectionne également une à trois questions à poser lors de la présentation de VNR à HLPF. À la table ronde qui a suivi, deux pays qui avaient mené la VNR ont partagé leurs expériences et les leçons apprises.

Abordant l'engagement avec les intervenants, y compris les organisations de la société civile (OSC) et le secteur privé, le représentant des Pays-Bas a souligné qu'on devait examiner « ce qui est en elle pour eux ». Cela pourrait aider à créer des points d'entrée pour le dialogue, établir des attentes et demander aux parties prenantes de rendre compte des résultats. Il a déclaré que les entreprises engagées dans les ODD avaient le potentiel, entre autres, d'améliorer la valeur de la marque et d'accroître la satisfaction des employés. Le gouvernement a travaillé avec le secteur privé sur une charte des ODD afin d'assurer un dialogue national et de travailler ensemble pour trouver des solutions aux défis posés par les ODD. Le gouvernement a organisé une conférence nationale avec les entreprises et les organisations de la société civile sur le processus d'examen national, avec un rapport du bureau national des statistiques servant de base au dialogue sur les domaines dans lesquels le pays se portait bien et les domaines nécessitant davantage de travail. Aux fins du processus d'examen national, six groupes d'intervenants ont été identifiés: le gouvernement national, la jeunesse, les organisations de la société civile, le gouvernement infranational, le secteur privé et le milieu universitaire. Chaque groupe a été chargé de préparer un rapport, étant entendu que les éléments des rapports des parties prenantes seraient inclus dans le rapport

officiel de la VNR. Cette façon de procéder visait à favoriser le dialogue avec les intervenants.

Le représentant du Brésil a décrit les bases de l'approche globale de la société utilisée dans son pays, dans le but d'encourager les pouvoirs publics et la société civile à collaborer pour aborder les politiques publiques et créer des stratégies qui contribuent à la mise en œuvre du SDG. Le Brésil décrit la structure et le fonctionnement de la Commission nationale pour le développement durable, qui est composée de 16 représentants issus du gouvernement fédéral, des États, des districts et des administrations municipales, ainsi que de la société civile. La Commission est un organe collégial paritaire, où 8 sièges sont occupés par des représentants de diverses parties de gouvernement et les autres 8 sièges par les parties prenantes. La Commission, qui a une fonction consultative, est responsable, entre autres, de la préparation d'un plan d'action pour la mise en œuvre de l'Agenda. La Commission avait déjà réalisé une coordination importante et préparé un plan d'action unifié pour la mise en œuvre des ODD au Brésil.

Lors de la séance de questions et réponses, il a été souligné qu'il existe un large éventail d'approches pour rassembler et refléter le point de vue des parties prenantes dans le rapport VNR. Certains ont décrit le rapport de VNR comme étant par nature un rapport du gouvernement, avec le gouvernement collaborant avec les parties prenantes, mais en déterminant finalement son contenu. Dans ce contexte, les rapports parallèles de la société civile peuvent jouer un rôle important; cependant, le rapport VNR est un rapport dirigé par le gouvernement, qui ne doit pas être confondu avec un rapport parallèle de la société civile. Il a été ajouté qu'un haut degré de confiance de la part des parties prenantes envers le gouvernement facilite l'acceptation du rapport du gouvernement par d'autres acteurs. Une autre approche a traité le rapport comme un moyen de couvrir la position du gouvernement, ainsi que d'autres acteurs (généralement le secteur privé et la société civile). Ainsi, les points de vue de la société civile et du secteur privé pourraient être repris dans le rapport VNR, sans nécessairement parvenir à une position commune.

Les points suivants se sont dégagés de la table ronde: permettre des périodes de commentaires sur le projet de rapport, y compris en le faisant circuler dans les réseaux de parties prenantes; l'importance d'inclure la jeunesse dans le processus d'engagement; faire appel à des organismes de coordination et à des représentants dans des commissions multi-sectorielles pour promouvoir des consultations constructives; saisir les contributions des parties prenantes dans une annexe au rapport VNR; et les stratégies de communication nationales sur les ODD. Parmi les défis que les participants ont relevés concernant l'engagement des parties prenantes, il y avait la façon de gérer les attentes des parties prenantes, car elles ont parfois des ambitions beaucoup plus élevées. Un autre domaine qui s'est avéré difficile était la façon d'intégrer le secteur privé.

Mise à jour sur les forums régionaux

Les commissions régionales ont partagé avec les participants des informations sur les forums régionaux sur le développement durable à organiser dans chaque région. Les dates sont les suivantes: CEE, les 1er et 2 mars à Genève; CEPALC, du 18 au 20 avril à Santiago, CESAP, du 28 au 30 mars à Bangkok, ESCWA du 24 au 26 avril (lieu à confirmer); CEA, mi-mai (lieu à confirmer). L'accent mis sur la composante d'apprentissage par les pairs a été souligné dans tous les forums régionaux ainsi que l'importance de l'engagement des intervenants dans les forums. Les représentants des commissions régionales ont également souligné l'opportunité de mettre l'accent sur une approche régionale des ODD (en particulier sur l'approche intégrée de la mise en œuvre et la manière de rendre compte des liens). Ils ont également dit qu'ils entreprendraient l'analyse de la position de chaque région sur les ODD.

Echange de connaissances

La séance d'échange de connaissances a débuté par une table ronde, suivie de courtes présentations par des entités des Nations Unies et d'autres parties prenantes sur les outils, mécanismes et approches pour la mise en œuvre des ODD, ainsi que des discussions en petits groupes.

Les points suivants sont ressortis de la table ronde d'ouverture:

- L'importance de ne laisser personne de côté, tant dans le processus de VNR que dans la mise en œuvre des ODD. L'Institut de développement d'outre-mer (Overseas development institute) a parlé du développement d'une approche intégrée pour comprendre qui est laissé de côté et comment les données, les politiques, les finances et les institutions influencent les efforts pour fournir des services et des infrastructures à ces groupes.
- Les défis de la coordination multisectorielle et de la cohérence des politiques. L'OCDE a développé des outils qui pourraient aider les décideurs et autres acteurs dans leurs efforts d'analyse, d'application et de suivi des progrès en matière de cohérence des politiques pour un développement durable.
- L'importance de la participation des parlements. L'Espagne a indiqué comment son parlement agissait sur les ODD et comment les gouvernements locaux espagnols contribuaient à l'intégration verticale des ODD. L'Éthiopie a mentionné que son plan de développement national avait été approuvé par le parlement.
- La nécessité d'améliorer la discussion sur les big data et les VNR ainsi que la nécessité de financer la collecte de données.
- L'UIP a déclaré que seulement environ 25% des parlementaires des pays de VNR faisaient partie du processus du rapport VNR.

- L'importance d'inclure la jeunesse dans le processus et de s'engager dans un dialogue intergénérationnel sur les ODD. L'UNICEF a mentionné que les recommandations du Comité des droits de l'enfant, ainsi que les recommandations d'autres organes des droits de l'homme, pourraient contribuer à ne laisser personne de côté.

Au cours de la discussion en petits groupes, les sujets suivants ont été discutés plus en profondeur:

Ne laisser personne de côté: Le groupe a discuté de l'un des principes fondamentaux du Agenda 2030, ne laisser personne de côté, et des approches et des mécanismes disponibles pour garantir que ce principe puisse être respecté au niveau national. Plusieurs entités participantes ont présenté leurs formations et outils orientés vers l'action, visant à assurer l'inclusion des groupes vulnérables, tels que les réfugiés et les personnes handicapées, ainsi que les femmes, les enfants et les jeunes. Les représentants des pays ont souligné leur interprétation du principe et leurs actions visant à garantir que personne ne soit laissé de côté, ainsi que leur objectif d'inclure le principe dans leurs rapports VNR, en l'utilisant par exemple comme thème pour leur examen ou en incluant une section sur la question dans leur rapport. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du principe de ne laisser personne de côté ont également été brièvement discutés.

Données et suivi: Les discussions de groupe ont fourni des exemples de gestion réussie où des pays nécessitant un soutien spécifique ont été appariés à des fournisseurs, par exemple la Grèce, avec l'outil de mesure de distance développé par l'OCDE, ou le Sri Lanka, avec l'outil de cohérence des politiques développé par l'OCDE. La discussion a également identifié le besoin de fournir un accès plus efficace aux données ODD et aux outils de suivi. Il existe divers centres d'information «centraux» tels que des sites Web dédiés à la Division de statistique sur les indicateurs ODD, la Banque mondiale sur les ODD et l'OCDE, mais de nombreux participants ont jugé utile de créer un centre d'information unique et facilement accessible.

Produits de connaissance et outils de politique: Les délégués qui ont participé à la session voulaient recueillir des informations sur les produits / outils que les organismes participants pourraient potentiellement offrir (FIDA, PNUE, ONUDI, ONU-Eau). Il y avait un intérêt à utiliser les outils pour rassembler et / ou analyser les données ou pour voir si les agences des Nations Unies et d'autres partenaires disposaient déjà d'un ensemble de données dans lequel ils pourraient puiser.

Engagement du secteur privé: Il a été constaté que le secteur privé connaissait initialement l'Agenda 2030. Le Conseil du secteur privé pour le développement durable a noté que la prise de conscience plus profonde des ODD en tant que valeur commerciale était encore en développement. Les participants ont discuté de la manière d'inclure davantage le secteur privé dans la mise en œuvre des ODD et certaines idées incluaient la transformation du lan-

gage des ODD en quelque chose qui résonne davantage avec le monde des affaires et en faisant correspondre les ODD à leurs besoins. Le défi de l'inclusion des PME a également été noté. La Colombie a mentionné qu'elle mettait en place un exercice pour voir dans quelle mesure les entreprises avaient contribué jusqu'à présent à la mise en œuvre des ODD avec le Pacte mondial des Nations Unies et l'Initiative globale pour rapporter. Les participants ont également discuté de la valeur ajoutée des partenariats public-privé.

Participation des parties prenantes: Ce groupe a eu un échange sur les outils et les approches pour la participation des parties prenantes aux VNR, y compris par l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (UNITAR), qui a organisé des cours pour les délégués sur l'engagement des parties prenantes. D'autres contributions proviennent de l'UIP, des Volontaires des Nations Unies (VNU) et de la Confédération syndicale internationale.